le

CHARDONNERET

des Fêtes

le CHARDONNERET des Fêtes

IMPRESSUM

Rédaction

Commune de Chardonne

Mise en page

www.trianglecv.ch
Dominique Rossier

Illustrations

Swan Keller

Impression

PRINT RIVIERA — Vevey

Tirage à 1700 exemplaires

www.chardonne.ch

Dans ce numéro de décembre 2020 :

Le billet du Syndic p. 2
Les décisions du Conseil Communal p. 6

Le mémento des manifestations p. 8
Le cinéma pour les jeunes p. 10

Une personnalité de la commune p. 12
Photo d'autrefois p. 15

Informations utiles p. 16

LES INFOS DE LA COMMUNE

LA VIE DE LA COMMUNE

IL ÉTAIT UNE FOIS...

LES INFOS UTILES

le Billet du Syndic

LES INFOS DE LA COMMUNE

Fabrice NEYROUD
Syndic

Chères et Chers Chardonnerets,

Au moment où je vous écris ce billet (fin-octobre), la situation se tend à nouveau sur le front de la pandémie liée au Covid-19. Le Conseil fédéral vient d'édicter de nouvelles restrictions pour tous les Cantons et il n'est de loin pas exclu que d'autres contraintes viennent s'ajouter, si nous n'arrivons pas à limiter le nombre d'infections en Suisse.

La situation se révèle en effet à nouveau compliquée dans les hôpitaux qui reçoivent de plus en plus de malades, risquant ainsi la saturation.

Inutile de vous dire qu'il est très important de faire attention, en respectant les gestes barrières et en évitant tant que faire se peut les réunions publiques ou privées, vecteurs de la transmission du virus.

Prenez soin de vous et protégez vos proches et vos familles.

Dans ce contexte difficile, je me permets quand même de vous donner quelques informations sur la vie de la Commune et notamment sur le fait que nous arrivons bientôt à la fin de la législature 2016-2021.

A ce titre, un petit retour en arrière s'impose pour établir le bilan actuel de la législature sur le point de se terminer.

Pendant ces quelques quatre ans et demi, nous aurons traité bon nombre de dossiers importants, soit principalement :

- Le suivi et la confortation de bancs rocheux, notamment à la Maison-Jean.
- L'assainissement des chemins de la Pérose, de l'Ecouralaz et de la route de Baumaroche.
- L'assainissement du ruisseau de la Salenche.
- La rénovation et la transformation des bâtiments sis à la rue du Village 5-7 avec la réouverture du Tea-room/restaurant de la Demi-Lune.
- L'achat de la parcelle nº 2173, dite « terrain de football » à côté de la place de jeux du chemin des Roches.
- La création de deux salles de classe dans les combles du Collège de Chardonne.
- La mise en application de la zone réservée (bloquée à la construction en application de la loi sur l'aménagement du territoire) sur les parcelles sises hors périmètre de centre.
- La création d'un Fonds pour l'énergie et le développement durable.
- L'installation de deux bornes pour voitures électriques et d'une station pour VTT électriques.
- L'achat de véhicules pour le service de voirie.

- Le remplacement des luminaires à vapeur de mercure sur notre territoire par du LED.
- L'installation d'un bancomat à l'extérieur de la maison de commune (décembre 2020).
- Participation de la commune auprès de Swisscom pour améliorer le réseau internet sur notre territoire.
- La prolongation de la zone 30 km/h sur le chemin de la Baume, le chemin du Retet et le Sentier de la Piaz.

A cette liste non exhaustive, il y a lieu d'ajouter un élément d'importance pour notre Commune, à savoir, la validation par le Canton en septembre 2020 de l'étude préliminaire en relation avec le passage en zone d'intérêt public du secteur dit de « La Championne », à l'Ouest du Collège, qui permettra à terme de pouvoir réaliser de nouvelles constructions scolaires, parascolaires et préscolaires (voir plans).

Bien évidemment le chemin est encore long avant de poser la première pierre d'un bâtiment parascolaire, puisqu'il faudra encore faire accepter par les différentes instances un plan partiel d'affectation spécial à cette parcelle, puis préparer un projet sous forme de concours et le faire valider par le Conseil communal. Nous ne sommes pas au bout de nos peines, mais nous avançons.

Enfin, il faut rappeler que nous avons organisé quelques événements festifs ces dernières années, soit :

- Une fête pour les 100 ans du chalet Butticaz.
- Un défilé costumé pour les figurants, les bénévoles et les habitants de Chardonne ayant participé à la Fête des Vignerons, avec fondue.
- Un concert de M. Jean-Pierre Huser, chanteur.
- Une conférence de M. Claude Nicolier, astronaute.

Nous avions prévu en janvier dernier une conférence du Dr. Prêtre du CHUV, malheureusement annulée une fois pour des raisons professionnelles et une fois en raison du Covid-19.... rendez-vous en 2021.

Finalement un petit mot sur les projets prioritaires à court terme : rénovation de l'ancienne poste en début d'année pour

accueillir un artisan, rénovation de la grande salle, et à moyen terme, la création d'une place du village devant la maison de commune avec environ 15 places de parc enterrées.

Cette fin d'année s'annonce compliquée en terme sanitaire et je remercie d'ores et déjà toute la population de bien vouloir se conformer aux directives fédérale, cantonale et communale en la matière, pour essayer de limiter la propagation du virus Covid-19.

Je vous souhaite malgré tout un excellent hiver et de bonnes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une nouvelle année 2021 que nous souhaitons toutes et tous bien meilleure que cette année 2020 que nous aurons de la peine à oublier.

A bientôt.

Votre Syndic :
Fabrice Neyroud

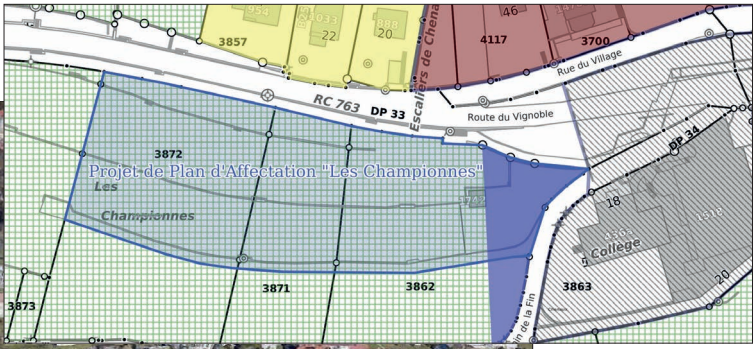

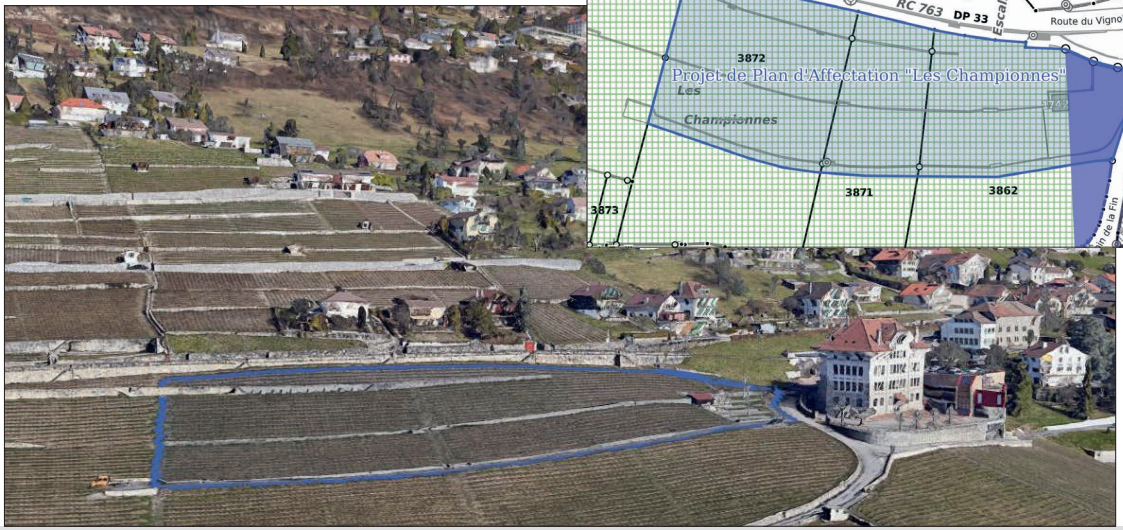

les Décisions du Conseil Communal

LES INFOS DE LA COMMUNE

Séance du 11 septembre 2020

ACCEPTÉ

- Préavis n° 11/2019 - 2020 relatif à la gestion et les comptes 2019 de la Communauté Intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

- Préavis n° 12/2019-2020 relatif aux comptes 2019 du Fonds culturel Riviera.

ACCEPTÉ

- Préavis n° 13/2019-2020 sur la gestion pendant l'exercice 2019.

- Préavis n° 01/2020-2021 relatif au projet d'arrêté communal d'imposition pour 2021.

- Préavis n° 02/2020-2021 relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 91'100.– pour l'assainissement des infrastructures routières et souterraines de la partie Nord du chemin de l'Ecouralaz.

Séance du 27 octobre 2020

Séance annulée.

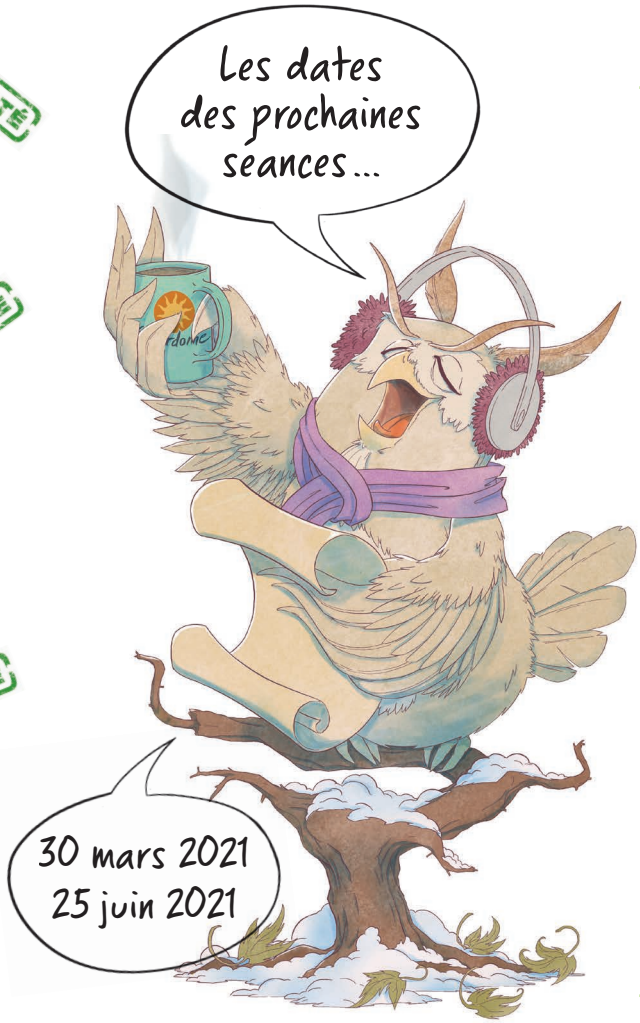

Scrutins 2021

7 mars 2021
Votation fédérale
Élection du Conseil communal et 1er tour de l'élection à la Municipalité

28 mars 2021
2ème tour éventuel de l'élection à la Municipalité

25 avril 2021
1er tour de l'élection du Syndic

16 mai 2021
2ème tour éventuel de l'élection du Syndic

13 juin 2021
Votation fédérale

26 septembre 2021
Votation fédérale

28 novembre 2021
Votation fédérale

le Mémento des Manifestations

LA VIE DE LA COMMUNE

24 décembre 2020

Traditionnelle tournée de Noël de la Fanfare (dès 16 h 30)

16 janvier 2021

Spectacle chansons-théâtre avec la troupe « Lyr-Hic »
Sté de développement
Grande salle, Chardonne

22 janvier 2021

Soirée « après-ski »
Jeunesse du Cercle de Corsier
Grande salle, Chardonne

30 janvier 2021

Spectacle de l'Association « Les Traitillés »
Grande salle, Chardonne

5 février 2021

Soirées annuelles de la Fanfare
Grande salle, Chardonne

6 février 2021

Soirées annuelles de la Fanfare
Jongny

13 février 2021

Spectacle d'humour
Sté de développement
Grande salle, Chardonne

23 avril 2021

Vernissage exposition de printemps
Sté de développement
Caveau des vignerons, Chardonne

23 avril au 9 mai 2021

Exposition de printemps
Sté de développement
Caveau des vignerons, Chardonne

« Les éventuelles annulations de nos manifestations dues au Covid-19 seront annoncées sur notre site internet. »

ABONNEMENTS DE SKI

Saison 2020-2021

Abonnements de saison à l'intention des jeunes gens de moins de 16 ans pour la pratique des sports d'hiver dans la région lémanique.

Dès Montreux, pour la région des **Rochers-de-Naye**	**CHF 210.–**
Dès Vevey, pour la région des **Pléiades**	**CHF 180.–**
Valable seulement sur les téléskis des **Pléiades** (sans le train Vevey – Les Pléiades)	**CHF 130.–**

Le *Magic Pass* est valable pour les régions des Rochers-de-Naye et des Pléiades.

Ces abonnements peuvent être retirés, dès décembre, dans les gares de Montreux, Vevey et Blonay.

le cinéma pour les Jeunes !

LA VIE DE LA COMMUNE

La lanterne Magique continue !

Le club de cinéma pour enfants de 6 à 12 ans se fera un plaisir d'accueillir votre enfant au Cinéma Rex de Vevey ou au cinéma Hollywood de Montreux dès le 16 septembre, pour un moment cinématographique inoubliable **(9 séances pour la saison 2020-21)**, encadré par nos parents de secours bienveillants, dans le respect des mesures sanitaires actuelles.

Votre enfant recevra un journal mensuel quelques jours avant la séance vous permettant de connaître le film proposé ainsi que les horaires.

Privilégiez l'inscription et le paiement en ligne.

Pour plus de renseignements, visitez le site : **www.lanterne-magique.org**

Le cinéma pour les petits
LA PETITE LANTERNE

Et pour les plus jeunes, la petite Lanterne (pour les enfants de 4 à 6 ans) accompagnés d'un adulte ; une séance de cinéma bonimentée par un professionnel.

la Lanterne magique
club de cinéma pour enfants

Gymnastique à Chardonne

Pour garder la forme à tout âge !

Pro Senectute Vaud propose des cours collectifs de gymnastique spécialement destinés aux seniors dès l'âge de 60 ans.

Lieu :

Grande Salle, Rue du Village 67.

Jour :

Lundi de 14h30 à 15h30,
hors vacances scolaires.

Encadrement :

Monitrices formées en sport des adultes suisse (esa) de l'Office fédéral du sport (OFSPO).

PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

Renseignements et inscription :
021 646 17 21
sport@vd.prosenectute.ch

une Personnalité de la Commune

IL ÉTAIT UNE FOIS...

Mme Ruth Rinsoz

Interview de Mme Ruth Rinsoz

« Avec Ruth, il y a une Vaudoise de plus mais pas une Valaisanne de moins à Chardonne ! » avait coutume de dire joliment feu Monsieur Eric Berney, l'ancien syndic de la commune de Chardonne à son propos. A tout juste 70 ans, la Haut-Valaisanne Ruth Rinsoz, est une figure de son village d'adoption.

Comment définir cette citoyenne de Chardonne ? Positive, toujours ! Optimiste, constamment ! Aimant l'action et l'entregent, continuellement !

Issue d'une famille modeste (père électricien et mère au foyer), Ruth Nellen est née en 1950 à Viège. Son enfance à

Baltschieder, simple et joyeuse, est marquée par une entraide villageoise très développée.

A 14 ans, elle rejoint l'internat Sainte-Ursule à Brigue et à 19 ans, obtient son diplôme fédéral de commerce. Elle devient secrétaire-greffière au Tribunal cantonal de Viège et collabore avec le Président du Tribunal de district.

Puis, elle rencontre un certain Willy Rinsoz, originaire de Chardonne, qui l'a charmée par sa jovialité toute vaudoise. Avec le recul, elle dira: *«Nous autres étions austères et cette joie de vivre me semblant si welche m'a fait du bien.»* Ils se marient en 1972 et de cette union naîtra deux enfants: Séverine, ostéopathe à Chardonne et Didier, administrateur de sociétés. Elle est grand-mère de deux petits-enfants, Grégoire et Gauthier.

Elue en 1976 au Conseil communal de Chardonne, elle en deviendra bientôt présidente au temps où les femmes commençaient à s'exprimer politiquement! Elle est très fière d'avoir contribué à la bonne marche des affaires communales et par là, au bien-être des citoyens chardonnerets: l'achat du chalet Butticaz par un rapport minoritaire favorable à cette acquisition ou encore la construction du trottoir du chemin des Roches pour la sécurité des écoliers.

De par son éducation religieuse, elle s'engage dès 1980 au comité de la Communauté catholique de Chardonne-Jongny-Mont-Pèlerin et en assure la présidence jusqu'en 2013.

Introduite en 1981 à la banque Raiffeisen par son mari, membre de ladite banque, elle a tenu avec succès durant une vingtaine d'années la succursale de Chardonne. *«Les premières années, on faisait encore tous les comptes à la main!»* se souvient-elle.

Elle officie également en qualité de jurée au Tribunal cantonal vaudois. Dans cette tâche, elle affiche son goût inné du droit et de la justice.

Elle reprend des mains de feue Madame Evelyne Maïkoff, en 1998, la présidence de l'Entraide familiale de Chardonne – Jongny – Mont-Pèlerin. Elle y exprime son entregent, sa volonté d'aider les personnes dans le besoin: *«Cela m'a semblé une occasion rêvée d'aider comme j'aime le faire»*, se souvient-elle.

Infatigable voyageuse, grande lectrice, pratiquant le scrabble et amatrice de citations, elle reste très à l'écoute de l'actualité!

«La crise provoquée par la COVID-19 nous ramène durement à la réalité et au retour de vraies valeurs» résume-t-elle.

Terminons bien sûr par une citation!

> *«Dans la vie, on ne fait pas ce que l'on veut, mais on est responsable de ce que l'on est»*
>
> (source: Jean-Paul Sartre)

Dans notre prochain numéro:

Pouvez-vous deviner de qui nous parlerons dans le prochain «Chardonneret»:

- Pratique le sport à haut niveau
- Suit des études de médecine
- Parents bien impliqués dans la vie villageoise

Avez-vous trouvé de qui il s'agit?

Photo de classe 1905-1906 de M. Albert Cand

Photo : archives personnelles de M. Gilbert Cavin

les Infos Utiles

Nouveau Bancomat

Suite à la suppression du bancomat Raiffeisen fin 2019, nous vous annonçons qu'un **bancomat BCV** sera mis en service dans le courant du mois de décembre 2020 à la Maison de commune.

Numéros d'urgence

Police	117
Feu	118
Urgences	144

Nos sites internet :

www.chardonne.ch
www.dechetscerclecorsier.ch
www.b-t-i.ch

Association Régionale de la Riviera pour la Préparation à la Retraite

Mieux s'informer... pour une retraite réussie !

Soutenue, entre autres par la Commune de Chardonne, l'Association régionale de la Riviera pour la Préparation à la Retraite (ARPR), depuis plus de 35 ans, informe et prépare les habitants de la Riviera à planifier et gérer les aspects financiers, sociaux et de promotion de la santé liés à la retraite et cela, depuis plus de 35 ans.

L'ARPR propose 3 cycles de conférences, adaptés à l'âge des participants (45 / 55 / 62 ans) et des cours sur option.

Rendez-vous sur **www.arpr.ch** pour en savoir plus.

Pour tout renseignement : **076 426 60 07** ou **info@arpr.ch**

BIBLIO
Chardonne-Jongny

Durant les vacances scolaires, **du 19 décembre 2020 au 3 janvier 2021**, la bibliothèque sera **fermée**.

Réouverture dès le 4 janvier 2021, selon l'horaire habituel.

Nous vous remercions pour vos sourires et vos visites tout au long de l'année, c'est toujours un plaisir de vous voir passer la porte de la bibliothèque !

Joyeux Noël et **Bonne Année** à toutes et tous !

Chrystelle et Sarah

Fermeture de l'administration

Les bureaux de l'administration communale seront fermés :

du **24 décembre 2020**, à 11h30, au **lundi 4 janvier 2021**, à 08h00.

La Municipalité et le personnel communal vous adressent leurs

Meilleurs Vœux pour 2021

Bonne Année 2021

COMMUNE DE CHARDONNE

www.chardonne.ch